

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 26

Artikel: Au commissariat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



ON POURO MAULHIRAO

LAI a pas rein que dâi benhirâo dein sti bas mondo. Lè maulhirâo ne manquant pas. Se vo ne voliâi pas lo crâire, acutâde cll' esplîcachon et vo mè derâi oquie aprî.

S'è passaie l'autr'hî su lo trame de Mâodon âo Tunnet, iô ire dza montâ Perclliouset. Faut vo dere que Perclliouset l'è la cranma dâo búro. Po pe boun'hommo que li faut corre bin llien et grantenet. Hormi lè conseliè de perrotte, sé pas s'ein a dâi melliâo. Crâide-me et pu l'è bon, m'embêtâ pas mé !

Dan Perclliouset ètâi su lo trame quand vaitcé qu'arrevâ on pouro coo que dèvéssâi souffri gros. Dèssâi rein ! on mor refregnu quemet quand on biau-fè l'è remâofâ pè sa balla-mère ! Mâ cein que lâi avâi de courieu, tagnâi sè duve man quemet quand voûtra fenna vo dit de teni lè voûtre po lâi aidhî à dèvoudyî onn'èstevetta de lanna : à la hiautiâo dâi z'èpaule, iena decé, l'autra delé, lo dedein dâi man que sè vouâite, adî llien la mîma tsousa. L'hommo s'è setâ sein dèfère sè man. L'ant ti guegnî, et Perclliouset assebin. Mîmameint que vo dio pas onna dzanlhie, l'è que Perclliouset s'è peinsâ :

— Clli pouro, tot parâi ! L'èparalysâ, quemet dîant lè mâdzo. Pâo pas doutâ sè man. Quinte maladi lâi a pè lo mondo, tot parâi ! Cein que l'è que de no ! Ce qu'on è rein, lâi a pas à dere !

Et quand lo contrôleu l'a passâ, l'hommo l'a de dinse :

— Po Lozana ! Preinde ma bossetta dein ma fatta po vo payî...

Perclliouset l'a zu pedhî, l'a rebouillî dein la catsetta âo pouro impoteint, l'a trovâ l'erdzeint, l'a payî et l'a remet lo porta-mounia à sa plîèce.

L'autro restâve adî sein rein dere, lè man à hiautiâo dâi z'èpaule. Renicliâve on bocon, adan Perclliouset l'a attrapâ son motchâo et l'a motsi. L'a fé comprendre que l'avâi fam de tourdzî on bocon, Perclliouset lâi a baillî on cigare que lâi a allumâ et betâ dein lo mor, sein que lè man l'aussant pu fére on mouvemeint âo on outro.

Quand l'è dècheindu, Perclliouset qu'avâi bon tieu l'a suivâ. L'è zu... iô faut ti allâ de teimps à outro. Perclliouset l'a pao latsî. Peinsâ vo vâi assebin, quemet arâi-te fé tot solet, avoué sè man apèdze ein dèfro dâi nèné ?

L'hommo adan — et Perclliouset — l'è eintrâ dein onna boutequa, iô l'a fé dinse âo boutequan :

— Dîte-mè vâi, monsu, vo n'arâi pas pâot-tre on bocon de matâire po repètassî dâi z'hailon po ma fenna ?

— Quecha ! Diéro ein faut-te ?

— Justameint, dèvant de parti, ma Luise m'a de dinse : « Tè foudrà m'in preindre justo dinse eintre tè duve man. » L'è justameint po cein que lè tigno dinse, po pas pèdre la mesoura.

Et quand l'a zu payî, l'hommo l'è saillâ ein subllienit, lo paquieit dèso on bré, lè duve man dein sè catsette, tandu que lo pouro Perclliouset n'einrevagnâi pas de vère cllia guiéreson.

Marc à Louis.

NOUS AVONS UNE FANFARE

LN fait de musiciens instrumentistes, le village ne possédait jusqu'à l'an dernier que Madame la ministre, qui touchait l'harmonium du temple, Monsieur le régent, qui se contentait de racler du violon pour apprendre des chants à ses élèves, et Marc, le bossu, qui faisait parfois, le soir, gémir son accordéon sur sa peine secrète et danser la jeunesse aux jours de liesse. On entendait bien, mais si rarement, quelques notes cuivrées, et l'on disait : « Voilà P... qui se fait la pince pour son cours de répétition. »

Aussi, quand on voulait de la musique qui vous rebouille le cœur et vous réchauffe le cerveau, de la musique qui vous soulève les jambes à votre insu, du bruyant, du joyeux, du martial, il fallait avoir recours à la fanfare de X. ou de Z., et encore, quand c'était le plus nécessaire, toutes les fanfares étaient déjà retenues et l'on se trouvait Gros-Jean comme devant.

Or, un jour, le bruit se répand qu'une musique est en gestation ; est-ce un embryon de fanfare, un orchestre réduit à sa plus simple expression ou encore un essai d'harmonie ? Les mieux renseignés affirment avoir vu des trompettes grandes et petites faire connaissance dans une salle basse chez P. ; d'autres prétendent que le régent forme des élèves de violon, de violoncelle et de contrebasse (rien ne doit lui être impossible, n'est-ce pas ?) ; d'autres, enfin, d'avoir vu le régent et P. discuter longuement, concluent à l'alliance des cordes et des cuivres.

Les premiers avaient raison : la trompette de carabiniers P., au retour de son dernier cours de répétition, — qu'il célébra en jouant seul un pas redoublé de la gare à l'auberge communale, — navré de devoir mettre son instrument au rancart, résolut de profiter de l'expérience acquise pour fonder école, enseigner la valeur des notes et des soupirs, les secrets du cornet à pistons, du bugle, même du bombardon, à des élèves bien disposés et enthousiastes de sons guerriers.

Trois jeunes garçons de treize à quatorze ans répondent à son appel et consacrent, durant l'hiver, plusieurs soirs par semaine à pousser des *ta ta, ta ra ta ta*, dans des instruments d'emprunt, et cela avec une fierté qui les grandit de dix coudées. P. a la patience d'un bon papa, et son enseignement dépourvu de méthode se trouve être le mieux approprié aux aptitudes de ses élèves.

Au printemps, les plus grosses difficultés sont vaincues, le renom des artistes en herbe est dans toutes les bouches et fait surgir de l'ombre où ils se complaisaient depuis nombre d'années, deux landsturmiens, anciens trompettes du bataillon 5, qui exhibent l'un sa basse en *si bémol*, l'autre son alto. Et voilà un ensemble de six musiciens capables de se produire en public, de sonner des marches, de rythmer des polkas et des valse ; ils sont animés d'un zèle tout neuf, chatouillés agréablement par Euterpe et ne prévoient aucune raison de ne pas récolter des lauriers.

Ils ne peuvent travailler en secret et la sourdine n'a pas de charme, les pavillons étant faits pour épanouir les sons ; portes et fenêtres fermées ne vibrent que mieux, et les répétitions ont des auditeurs parmi les passants, qui font un instant pied de grue dans la rue. Ils préparent un réper-

toire varié pour la fête nationale du 1^{er} août, une occasion superbe pour une première apparition et gagner les suffrages du public, plein d'indulgence quand le patriotisme et l'amour du clocher sont en jeu.

Le 1^{er} août, à 20 heures moins un quart, la petite fanfare fait le tour du village en jouant sa marche la plus entraînante ; la population emboîte le pas des musiciens pour gagner la place de rassemblement. Les cloches sonnent à toute volée pendant qu'autorités, sociétés, écoliers, prennent leurs places respectives. Les cuivres, bien fourbis, lancent des éclairs sous les derniers rayons du soleil.

La cérémonie se déroule comme à l'ordinaire, avec cette différence que cette fois le chant : *O monts indépendants ! et le Cantique suisse*, de Zwyssig, sont accompagnés par la fanfare. Celle-ci exécute encore différents morceaux aux applaudissements de la population. On l'entoure, on l'admire, on bée d'étonnement devant les trois adolescents qui tiennent leur partie avec un sérieux et une application qui ne les empêchent pas de manquer parfois leurs contre-temps. La basse tonne alors la mesure pour les remettre au pas, gonfle ses joues comme un soufflet asthmatique et pétarade avec un roulement d'yeux des plus comique. L'alto tord un peu la tête, l'embouchure appliquée sur le côté de la bouche, où elle rencontre plus d'appui, le devant étant un peu dégarni. P., directeur et premier cornet à piston, fait des merveilles ; il fait sonner son instrument comme une trompette de Jéricho, entraîne les exécutants dans un mouvement vif, précis, en leur communiquant le feu sacré qui l'anime.

Les six cuivres produisent un effet ! L'harmonie laisse, semble-t-il, à désirer, l'accord préalable des instruments n'a pas été poussé à la dernière limite, les lèvres ont des faiblesses, le souffle éprouve des fuites ou des hoquets, et malgré toute la bonne volonté et le désir de briller, il se produit des sons qui détonnent, des accords d'un modernisme exagéré, des couacs malencontreux qui font sourire ; mais tout cela est noyé dans l'admiration générale, dans la fierté de posséder enfin une fanfare bien à soi.

« Hein ! notre fanfare ! entend-on répéter. Pour un début, n'est-ce pas épatant ? — Ça promet... Voyez-vous ces gamins ! Ça crache les notes mieux que les règles de grammaire ! — Je ne croyais pas le cornet aussi ferré !... Et le bombardon, quel souffle pour remplir des tuyaux pareils ! — Nous avons maintenant notre fanfare, qu'elle vive ! »

Et you ! Des couples se forment et se balancent aux sons d'une vieille valse tirée d'un répertoire datant d'un demi-siècle.

« Enfoncés le pianola du Nord, le gramophone du Midi ! Nous avons notre fanfare ! »

A. Gaillard.

A l'hôpital. — Ben, qu'est-ce qu'on recherche dans mon ventre ?

— La balle qui vous a blessé.

— Bon sang... fallait me le dire plus tôt ; je l'ai dans ma poche !

Au commissariat. — Quel prétexte votre mari a-t-il pris pour vous maltraiter ?

— Faites excuse, Monsieur, ce n'est pas un prétexte, c'est un revolver.